



## ACCOMPAGNEMENT À LA VAE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

***Vous bénéficierez d'un accompagnement individuel personnalisé, d'équipements adaptés pour les travaux pratiques, de locaux modernes et d'un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant dans l'aide à domicile.***

### CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder une expérience professionnelle égale ou supérieure à :

- 3 années d'expérience,
- OU
- 3000 heures d'activités en lien avec le diplôme ciblé.

### OBJECTIFS

- Contribuer à la VAE des candidats qui souhaitent se professionnaliser et obtenir une formation ou une reconnaissance sociale,
- Obtenir un diplôme en validant une expérience professionnelle.

### LIEU

M F R de La Capelle.

### DUREE

20 heures maximum.

### CONTENU

- Accompagnement à l'écrit pour la réalisation du livret 2,
- Accompagnement à l'oral pour la préparation de l'entretien devant le jury VAE.

### VALIDATION

Le diplôme peut être obtenu totalement ou partiellement.

### FINANCEMENTS DE LA FORMATION

- Conseil Régional
- OU - CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle)
- OU - CIF (Congé Individuel de Formation)
- OU - CPF (Compte Personnel de Formation)

### CONTACT

M F R de La Capelle : Pascale VERON, Responsable de la formation (03.23.97.21.33)

**+ de 50 ans d'expérience de la formation par alternance**

